



# MÉCANICIEN SUR MACHINES TOURNANTES

FEMME/HOMME

## Mon métier

Le mécanicien sur machines tournantes ou mécanicien de maintenance assure l'entretien des machines tournantes (pompes, turbines, compresseurs, moteurs, ventilateurs, alternateurs...) lors d'une intervention de réparation réalisée sur le matériel ou dans le cadre de visites de maintenance. Son activité consiste à démonter, contrôler, diagnostiquer, remplacer des pièces en fonction de leur usure, remonter les

matériels et tester leur remise en service. Préparer le travail, mettre en oeuvre, contrôler puis traiter les dysfonctionnements qu'il peut rencontrer, tel est l'ensemble de la mission d'un mécanicien de maintenance.

## Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Habilitations électriques et mécaniques,
- Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



## Qualités requises

- Sens de l'organisation, de l'analyse, du relationnel,
- Méthode, rigueur
- Esprit d'équipe,
- Attitude interrogative.

## Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 650 € à 2 000 €.
- confirmé de 1 900 € à 2 700 €.

## Formation et expérience

- BAC professionnel : Technique d'Interventions sur Installations Nucléaires (TIIN), Pilote de ligne de production (PLP),
- BTS : Environnement Nucléaire (EN), Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA), Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA), Electrotechnique, Maintenance des Systèmes (MS),
- DUT : Génie Électrique et Informatique Industriel (GEII), Génie Industriel et Maintenance (GIM),
- Licences professionnelles : domaine de l'énergie, de la mécanique, de l'instrumentation..., avec si possible une spécialisation dans le nucléaire,
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

## Perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, une évolution est possible vers des postes de chef d'équipe ou de chef de chantier, mais aussi vers des postes de chargé d'affaires, de contrôleur technique, de planificateur et de préparateur.



**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.**

[www.gieatlantique.com](http://www.gieatlantique.com) (région Sud-Ouest)

[www.gimest.com](http://www.gimest.com) (région Est)

[www.gipnordouest.com](http://www.gipnordouest.com) (région Nord-Ouest)

[www.ifare.asso.fr](http://www.ifare.asso.fr) (région Sud-Est)

[www.peren-nucleaire.com](http://www.peren-nucleaire.com) (région Centre Val de Loire)

